



CATALOGUE DÉPARTEMENTAL DES RESSOURCES D'INGÉNIERIE LOCALE PARTENAIRES DE L'ANCT

Créée le 1^{er} janvier 2020, l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) accompagne les territoires dans la conception et la mise en œuvre de leurs projets. L'ANCT intervient notamment au travers d'un accompagnement sur mesure des projets qui vient en complémentarité de l'ingénierie locale.

Dans les Hautes-Alpes, la préfète, déléguée territoriale de l'agence, a proposé aux différentes structures d'ingénierie partenaires, d'élaborer un catalogue présentant succinctement leurs offres. Ce catalogue permettra aux collectivités territoriales de mieux connaître les partenaires intervenant localement.



CATALOGUE DÉPARTEMENTAL DES RESSOURCES D'INGÉNIERIE LOCALE PARTENAIRES DE L'ANCT

PRÉAMBULE - PÉRIMÈTRE DU CATALOGUE

Les structures répertoriées dans ce catalogue sont les partenaires locaux de l'ANCT dans les Hautes-Alpes. Il s'agit soit de structures publiques, soit d'organismes privés qui remplissent des missions d'intérêt général et/ou collectif. Par conséquent, ce catalogue ne présente pas l'offre d'ingénierie privée qui peut être mobilisée par ailleurs par les collectivités. Les services de l'État, intégrés dans la délégation territoriale de l'agence, sont exclus également du catalogue.

UN CATALOGUE À DESTINATION DE QUI ?

Des collectivités territoriales et leurs groupements, bénéficiaires de l'offre d'accompagnement de l'ANCT.

Certaines structures présentées interviennent également au bénéfice d'autres acteurs que les collectivités, cette partie de l'offre n'est pas présentée dans ce catalogue. Sauf cas particulier (adhésion, ...), les prestations proposées notamment lorsqu'il s'agit d'AMO et de maîtrise d'œuvre rentrent dans le champ concurrentiel.

COMMENT SE PRÉSENTENT LES FICHES ? QUEL CONTENU ?

Les fiches sont homogènes pour faciliter la lecture (encadré ci-dessous). Les différentes parties ont vocation à aider les collectivités à repérer l'offre d'ingénierie la plus adaptée à la conduite de leur projet. Le format est volontairement synthétique, une page par acteur.

Cette première version de catalogue sera enrichie au fil du temps.

MISSION

Présentation succincte de la mission de la structure

COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRES

Identification des collectivités potentiellement bénéficiaires de l'offre

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Zone géographique sur laquelle la structure peut intervenir de part son statut

INTERVENTIONS

DOMAINES

- Liste des thématiques/domaines traités par la structure

TYPES

- Regroupés selon la typologie présentée ci-après. Des exemples peuvent illustrer les prestations proposées

EXEMPLES

- Exemples de projets déjà accompagnés par la structure

MODALITÉS D'INTERVENTION

Description de la façon dont la structure peut accompagner un bénéficiaire :

- gratuité,
- conventionnement,
- simple adhésion,
- ...

STATUT

Rappel du statut juridique de la structure (+ référence réglementaire le cas échéant)

CONTACT

Adresse postale, courriel et téléphone

Pour en savoir plus : un lien vers le site internet dédié de la structure



CATALOGUE DÉPARTEMENTAL DES RESSOURCES D'INGÉNIERIE LOCALE PARTENAIRES DE L'ANCT

LES DIVERS TYPES D'INTERVENTION POSSIBLE ÉVOQUÉS DANS CE CATALOGUE

Conseil **AMONT** : pour cibler les enjeux du projet et son impact sur le territoire.

COMMENT :

- mise à disposition de données, d'indicateurs permettant d'analyser le projet dans son environnement
- analyse de faisabilité : anticipation des différentes dimensions du projet
- appui à la réalisation de diagnostics territoriaux

Ingénierie de **CONCERTATION** : pour associer le plus en amont possible le public (habitants, socio-professionnels, associations, ...) au projet porté par la collectivité.

COMMENT :

- aide méthodologique pour définir des outils de concertation adaptés
- animation d'ateliers avec différents publics (élus, citoyens, ...)

Ingénierie **ADMINISTRATIVE** : pour mettre en place les différentes pièces et actes liés au projet.

COMMENT :

- accompagnement à la commande publique (appui à la rédaction de cahier des charges et de marchés publics)
- mandat de maîtrise d'ouvrage
- appui à la candidature à un appel à projet

Ingénierie de **PROJET** : pour accompagner le pilotage et la gestion globale du projet tout en faisant le lien avec les partenaires.

COMMENT :

- aide méthodologique pour identifier les compétences, expertises nécessaires pour conduire le projet et mettre en place une organisation adaptée
- accompagnement des différentes phases de mise en place
- appui au respect des calendriers

Ingénierie **FONCIÈRE** : pour définir une stratégie foncière d'anticipation, maîtriser le foncier et optimiser son utilisation et créer les conditions permettant sa revente pour atteindre l'objectif poursuivi.

COMMENT :

- évaluation foncière
- aide à la négociation avec les propriétaires
- portage foncier

Ingénierie **RÉGLEMENTAIRE** et **JURIDIQUE** : pour identifier et mettre en œuvre les procédures nécessaires au projet et pour apporter des éclairages juridiques.

COMMENT :

- veille sur les évolutions réglementaires et la jurisprudence
- expertise juridique pour le montage de projets innovants
- conseil pour les relations avec les partenaires et fournisseurs

Ingénierie **FINANCIÈRE** : pour identifier un modèle économique viable.

COMMENT :

- analyse des coûts et des ressources, des risques et des garanties et proposition d'un modèle économique adapté.
- identification des sources de financement possibles

Expertise **TECHNIQUE** : pour gérer les aspects techniques spécifiques à un projet.

COMMENT :

- proposition de solutions répondant aux besoins et aux contraintes
- dimensionnement, chiffrage
- suivi de la réalisation

Assistance à la **GESTION** et à l'**EXPLOITATION** : pour optimiser l'utilisation des biens et des services.

COMMENT :

- mise en place de règlements de service
- aide à la gestion et l'utilisation de l'ouvrage ou du bâtiment



SOMMAIRE DES FICHES RESSOURCES

	page
<i>L'Agence Départementale de Développement Économique et Touristique : ADDET</i>	5
<i>L'Agence d'Information sur le Logement des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence : ADIL</i>	6
<i>L'Agence d'Urbanisme Pays d'Aix-Durance : AUPA</i>	7
<i>Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement : CAUE</i>	8
<i>La Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes : CA05</i>	9
<i>La Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes : CCI05</i>	10
<i>La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région PACA : CMAR PACA</i>	11
<i>L'Établissement Public Foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur : EPF PACA</i>	12
<i>L'Ingénierie Territoriale Hautes-Alpes : IT05</i>	13
<i>Nordic Alpes du Sud</i>	14
<i>L'Office National des Forêts – Service de Restauration des Terrains de Montagne : ONF-RTM</i>	15
<i>Le Parc National des Écrins : PNE</i>	16
<i>Le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales : PNRBP</i>	17
<i>Le Parc Naturel Régional du Queyras : PNRQ</i>	18
<i>La Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural PACA : SAFER</i>	19
<i>Solidaires pour l'Habitat : SOLiHA</i>	20
<i>Le Syndicat Mixte d'Énergie des Hautes-Alpes, Territoires d'Énergie Hautes-Alpes : SyME05</i>	21
<i>Index par Domaine</i>	22
<i>Index par Type d'intervention</i>	23
<i>Remerciements</i>	24



AGENCE DÉPARTEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE - ADDET



MISSIONS

Amélioration du rayonnement des Hautes-Alpes et de son attractivité ; promotion des sites, des produits et des savoir-faire. Fédérer, structurer et développer les filières stratégiques en créant des synergies entre les filières économiques, touristiques et agricoles.

COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRES

Région, département, EPCI-FP, communes, syndicats

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Hautes-Alpes

INTERVENTIONS	DOMAINES	TYPES	EXEMPLES
	<ul style="list-style-type: none"> Agriculture Économie Tourisme 	<ul style="list-style-type: none"> Conseil amont : orientation vers des solutions adaptées, pré-diagnostic et analyse des besoins, étude de faisabilité Ingénierie de projet : accompagnement et suivi technique, aide méthodologique, rédaction de notes d'opportunité Ingénierie financière et foncière : étude de faisabilité financière, recherche de financement et recherche foncière Ingénierie de concertation : mobilisation du réseau partenarial 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre / animation du Pôle Alimentaire Territorial des Hautes-Alpes (Agriculture) Mise en œuvre du programme Végét'alp pour la structuration de la filière plantes aromatiques et médicinales (économie) Plan de communication et de promotion avec les offices de tourisme et les professionnels (tourisme) Tournée des territoires, automne 2020

MODALITÉS D'INTERVENTION

Les projets sont présentés pour validation au Comité d'Orientation Stratégique trimestriel de l'ADDET.

STATUT

Groupement d'intérêt public (GIP) regroupant des personnes publiques et des personnes privées (organisme, fédération et syndicats professionnels, personnes morales)

CONTACT

13 avenue Maréchal Foch
05000 GAP

✉ info@hautes-alpes.net

☎ 04.92.53.62.00

Pour en savoir plus : <https://www.hautes-alpes.net/fr/tourisme.html>

MISSIONS

Délivrer une information juridique complète et gratuite sur les questions du logement. Accompagner les collectivités territoriales dans l'élaboration d'une politique de l'habitat et dans la réalisation d'études et d'observatoires à l'échelle départementale ou infra-départementale.

COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRES

Communes et EPCI-FP, départements

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Hautes-Alpes et Alpes de Haute-Provence

INTERVENTIONS	DOMAINES	TYPES	EXEMPLES
	<ul style="list-style-type: none"> Logement : <ul style="list-style-type: none"> Réhabilitation, rénovation Observatoires Accès au logement et maintien des ménages en difficulté Location / rapports locatifs / accession à la propriété Habitat dégradé, indigne Urbanisme réglementaire (et fiscalité) 	<ul style="list-style-type: none"> Ingénierie réglementaire et juridique : équipe de juristes en droit du logement pour délivrer une information sur toutes les questions de logement (rapports locatifs, habitat indigne, accession, copropriété...) Conseil amont : orientation vers des solutions adaptées, pré-diagnostic et analyse des besoins, sécurisation juridique des rapports, étude de faisabilité (acquisition, investissement locatif, rénovation énergétique...) Ingénierie administrative : accompagnement à la rédaction de baux, d'arrêtés notamment dans le cadre des pouvoirs de police du maire dans la lutte contre l'habitat indigne, mise à disposition de courriers-type dans tous les domaines concernant le logement Ingénierie Financière : investissement locatif, acquisition, renégociation des prêts, information sur les aides financières (y compris de l'ANAH)... 	<ul style="list-style-type: none"> Appui à la gestion de logements communaux : rédaction d'un bail-type pour logements communaux, création de plaquette sur « obligation du locataire et du propriétaire de logements communaux », « que faire en cas d'impayés de loyers », « impact de la loi Climat & résilience sur la location »... Observatoires : des loyers des Hautes-Alpes, de l'habitat dégradé et de la précarité énergétique, et du parc de logements vacants réalisé pour certaines communes Réunions d'informations à destination des administrés/d'une collectivité (réglementation sur la décence et l'insalubrité, habitat indigne, droit des occupants, diagnostic...) et en « pied d'immeuble » sur les thèmes « agir contre la punaise de lit », « précarité énergétique » Permanences à destination des particuliers au sein de différentes structures et établissements

MODALITÉS D'INTERVENTION

Deux niveaux d'intervention sont possibles :

- L'adhésion ouvre la possibilité pour les usagers de bénéficier de l'ensemble des services de l'ADIL :
 - Coût de l'adhésion pour les communes : 0,35€/habitant avec un minimum fixé à 20€
 - Coût pour les autres adhérents : 50€ minimum
- Des prestations complémentaires rémunérées pour un accompagnement plus approfondi (convention de partenariat)

STATUT

Association loi 1901

CONTACT

66, boulevard Georges Pompidou
Résidence L'Eden
05000 GAP

14 rue du Docteur Honnorat
04000 DIGNE-LES-BAINS

✉ accueil@adil05.org

☎ 04.92.21.05.98

Pour en savoir plus : <https://www.adil04-05.org>

MISSIONS

Expertise au service des territoires sur les différents domaines de l'urbanisme et du développement territorial

COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRES

Région, départements, EPCI-FP, syndicats mixtes et communes, sous condition d'adhésion

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Bouches-du-Rhône, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes

INTERVENTIONS	DOMAINES	TYPES	EXEMPLES
	<ul style="list-style-type: none"> Urbanisme, aménagement, valorisation du territoire Planification territoriale dont élaboration de SCOT et PLU(i) Stratégie foncière Habitat et mode de vie Économie et territoires Mobilités Transition environnementale Prospective et dynamiques territoriales Paysages et projets urbains 	<ul style="list-style-type: none"> Conseil amont : prospective et observation des territoires Ingénierie de concertation Ingénierie de projet Ingénierie foncière : aide à l'élaboration de stratégies foncières Ingénierie réglementaire et juridique 	<ul style="list-style-type: none"> Aide à la réalisation du Plan Vélo de la ville de Manosque Étude de mobilité pour la Commune de Trets Reconquête des friches agricoles d'intérêt DFCI et développement du pastoralisme en forêt dans la planification Études de projets urbains communaux : Rognes, étude de faisabilité stationnement avenue de Lambesc D15/Gréasque, restructuration de l'entrée de ville et construction d'une maison médicale/Saint-Antonin-sur-Bayon, réalisation d'un schéma directeur des espaces publics et requalification de trois secteurs Pertuis 2040 ; un exercice de prospective territoriale Finalisation de la démarche d'élaboration du PLH de PAA Évaluation des impacts de la crise sanitaire sur les marchés immobiliers Étude de qualification des friches industrielles à potentiel foncier pour l'économie productive

MODALITÉS D'INTERVENTION

Adhésion de la collectivité.

Coût de l'adhésion pour les communes : forfait de 1 000€/an et conventionnement selon le programme d'études.

Coût pour les autres adhérents : conventionnement selon le programme d'études.

STATUT

Association loi 1901 (art. L 132-6 du CU)

CONTACT

Le Mansard – Bât C – 4e Etage,
1 Place Martin Luther King, Avenue du 8 mai 1945
13090 Aix-en-Provence

✉ aupa@aupa.fr ☎ 04.42.23.12.17

Pour en savoir plus : <http://www.aupa.fr>

MISSIONS

Missions d'intérêt public visant à promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale. Accompagnement des collectivités ayant des projets d'aménagement d'espaces publics, d'urbanisme (PLU...), de paysage, de construction ou rénovation de bâtiments publics et de rénovation de centres bourg.

COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRES

Communes et EPCI-FP des Hautes-Alpes, collectivités territoriales (Département, Région)

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Hautes-Alpes

INTERVENTIONS	DOMAINES	TYPES	EXEMPLES
	<ul style="list-style-type: none"> Construction / réhabilitation / extension de bâtiments publics Aménagement d'espaces publics (place, rue...) Rénovation et revitalisation de centres bourgs Labellisation de communes (petites cités de caractère, villes et villages Fleuris, villages d'alpinisme, etc.) Urbanisme réglementaire Planification territoriale : élaboration ou mise à jour de documents d'urbanisme (PLU) 	<ul style="list-style-type: none"> Conseil amont : Assistance à la Maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la définition de stratégies d'aménagement urbain en lien avec d'autres partenaires, Ingénierie de projet : AMO pour la réalisation de diagnostic, définition des besoins, concertation de la maîtrise d'usage, aide au recrutement de programmistes et autres bureaux d'études, participation aux jurys de concours architecturaux AMO pour la définition de méthodologie adaptée pour la construction / rénovation de bâtiments publics Ingénierie administrative : aide à la rédaction de cahiers des charges et documents relatifs aux marchés publics 	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration / révision de PLU : aide au recrutement du prestataire (rédaction du cahier des charges, analyse des offres et audition des candidats). Réaménagement paysager et architectural (dont création de bâtiment) de Saint Apollinaire : appui à la définition des besoins et aide au recrutement du programmiste (rédaction du cahier des charges, analyse des offres et audition des candidats). Construction / réhabilitation / extension de bâtiments publics : aide à l'appropriation et la mise en œuvre d'initiatives spécifiques (visite d'autres communes, aide à la certification «Bois des Alpes», conseils sur le choix d'écomatériaux...)

MODALITÉS D'INTERVENTION

Adhésion au CAUE (coût variable selon la taille de la collectivité. Ex : 100 €/an pour les communes de moins de 1500 habitants).

Deux niveaux d'intervention sont possibles :

1. l'adhésion donne droit à un accompagnement ponctuel gratuit
2. des prestations complémentaires pour un accompagnement plus approfondi sont rémunérées (convention de partenariat)

STATUT

Association créée par la loi sur l'architecture de 1977

CONTACT

CAUE 05
1 avenue Alexandre Didier
BP 55
05200 EMBRUN

✉ a.mars@caue05.com ☎ 04.92.43.60.31

Pour en savoir plus : <https://www.caue05.com>



CHAMBRE D'AGRICULTURE DES HAUTES-ALPES - CA05



MISSIONS

Accompagner la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs, ainsi que la création d'entreprise et le développement de l'emploi.
Contribuer à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières.

COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRES

Communes, EPCI-FP, syndicats mixtes (SCOT...)

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Hautes-Alpes

INTERVENTIONS	DOMAINES	TYPES	EXEMPLES
	<ul style="list-style-type: none"> Agriculture et alimentation : circuits courts et valorisation des produits locaux Urbanisme, utilisation du foncier Foncier agricole : préservation et structuration Pastoralisme Environnement Eau / irrigation 	<ul style="list-style-type: none"> Conseil amont : co-construire des diagnostics, stratégies et projets de territoire Expertise technique : accompagner les projets territorialisés, animer et structurer les filières locales, communiquer sur les produits, les métiers, et, pour favoriser l'installation des jeunes agriculteurs. Ingénierie foncière : faciliter l'installation et la transmission d'exploitations agricoles, et maintenir une dynamique agricole sur le territoire Ingénierie de concertation : participer ou animer des réunions sur la place des agriculteurs dans la société 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de journées thématiques à destination des élus des collectivités Diagnostic agricole et foncier prospectif préalable à un document d'urbanisme Accompagnement pour la reconnaissance du Bleu du Queyras sous signe de qualité AOP Accompagnement à la mise en place de Zone Agricole Protégée (ZAP) ou d'Association Foncière Pastorale (AFP) Accompagnement des collectivités dans le suivi et l'élaboration des conventions de pâturages Émergence de projet structurant en eau/irrigation Accompagnement de projets de méthanisation et de chaudière collective bois Organisation de Marchés de Producteurs de Pays

MODALITÉS D'INTERVENTION

Partenariat, conventionnement, prestation de services selon le type de projet.
Terr'Aménagement (en partenariat avec la SAFER PACA) : prestation rémunérée d'expertises dans les domaines agricoles, fonciers et environnementaux.

STATUT

Établissement public, placé sous la tutelle de l'Etat (art. L 510-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime)

CONTACT

8 ter rue du Capitaine de Bresson
05010 GAP CEDEX

✉ chambre05@hautes-alpes.chambagri.fr

☎ 04.92.52.53.00

Pour en savoir plus : <https://paca.chambres-agriculture.fr/la-chambre-dagriculture-des-hautes-alpes/>

MISSIONS

Contribuer au développement économique, à l'attractivité et à l'aménagement du territoire. Assurer des fonctions d'appui, de conseil et d'accompagnement aux entreprises et aux collectivités.

COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRES

Communes, EPCI-FP

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Hautes-Alpes

INTERVENTIONS	DOMAINES	TYPES	EXEMPLES
	<ul style="list-style-type: none"> • Commerce • Tourisme • Industrie • International • Économie numérique • Formation • Aménagement du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil amont : accompagnement collaboratif des collectivités dans la perception de leur territoire : diagnostic économique (études, plan d'actions, recueil en concertation avec les acteurs locaux...) • Ingénierie de concertation : <ul style="list-style-type: none"> • animation de territoire (mise en réseau d'entreprises, développement de l'attractivité du territoire et des liens entre tous les acteurs économiques du territoire, soutien de l'esprit d'entreprendre, aide à la transmission reprise d'entreprises...) • animation d'associations de commerçants, appui à la dynamisation des centres-villes et/ou centres-bourgs • Expertise technique : Contribuer au développement économique du territoire (favoriser les initiatives locales, favoriser la reprise d'entreprises, soutenir les entreprises dans les mutations...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un diagnostic commercial : élaborer un état des lieux fiable et précis sur le tissu commercial, formuler des préconisations de développement et proposer des enrichissements • Réalisation d'étude d'implantation commerciale : faciliter les prises de décisions en matière d'aménagement, d'implantation et de dynamisme commercial à partir d'une approche marché personnalisée, et informer sur les accompagnements complémentaires proposés par la CCI (accompagnement du porteur de projet dans le montage du dossier...) • Mise en place d'un incubateur et espace de co-working

MODALITÉS D'INTERVENTION

Pour les collectivités, la CCI intervient en tant que prestataire, via la signature de contrats de prestation rémunérés.

STATUT

Établissement public, placé sous la tutelle de l'État (art. L.710-10 et suivants du code du commerce)

CONTACT

16 rue Carnot
CS 96006
05001 GAP CEDEX

✉ infos@hautes-alpes.cci.fr

☎ Gap : 04.92.56.56.05

Pour en savoir plus : <http://www.hautes-alpes.cci.fr>

MISSIONS

Favoriser la médiation entre le secteur public et les entreprises, contribuer à leur développement économique et au développement des territoires. Promouvoir, dynamiser et développer l'artisanat et l'économie de proximité en s'adaptant aux spécificités des territoires

COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRES

Communes, EPCI-FP, département

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Région PACA

INTERVENTIONS	DOMAINES	TYPES	EXEMPLES
	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement Numérique Économie Commande publique Transition écologique Apprentissage, insertion et emploi 	<ul style="list-style-type: none"> Conseil amont et ingénierie de projet pour : <ul style="list-style-type: none"> développer économiquement un territoire (expertise de projet d'urbanisme commercial) améliorer l'attractivité touristique d'un territoire, d'un quartier rechercher et coordonner des entreprises pour créer des clusters de métiers pouvant partager immobilier, matériels et salariés participer à l'émergence de circuits courts du type Pôle Alimentaire Territorial professionnaliser les jeunes de la collectivité Ingénierie administrative : favoriser la réponse artisanale locale aux marchés publics Expertise technique : soutenir les labellisations «Villes et Métiers d'Arts de France», organiser des événements, salons, routes des Arts et Gourmandises 	<ul style="list-style-type: none"> Observatoire économique CMAR (géolocalisation, statistiques, données d'exploitation, profil des entreprises artisanales...) Diagnostic détaillé et proposition de plan d'action pour répondre aux enjeux stratégiques et opérationnels des collectivités Valorisation et transmission des savoir-faire d'exception Aide à la rédaction de marchés publics permettant d'intégrer plus d'entreprises locales (et aide aux entreprises pour y répondre) Actions de développement durable (Ecos-défis, Rénover +, attribution de labels, ...) Accompagnement des collectivités sur la mise en place du programme SARE (service d'accompagnement pour la rénovation énergétique) Accompagnement des jeunes à la formation professionnelle, dans les Maisons France Services (Centre d'Aide à la Décision) Apport logistique et supports de communication : J'expose mon Artisan, boutiques éphémères, Artisan'Art, Artisans sans vitrines, Saveurs des Alpes du SUD, marchés locaux...

MODALITÉS D'INTERVENTION

Signature d'une charte par les communes et communautés de communes volontaires.
Prestations payantes au cas par cas (en fonction des projets).

STATUT

Établissement public placé sous la tutelle de l'État

CONTACT

Agence CMAR PACA de Gap - Territoires des Hautes-Alpes
37 square Voltaire - CS 70168
05005 GAP CEDEX

✉ contact05@cmar-paca.fr

☎ 04.92.51.06.89

Pour en savoir plus : <https://www.cmar-paca.fr>



ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR - EPF PACA



MISSIONS

Mise en œuvre, pour le compte de l'Etat et des collectivités territoriales, de stratégies foncières publiques pour : mobiliser du foncier notamment pour la réalisation de logements et en particulier de logements sociaux, favoriser le développement urbain et économique et lutter contre l'étalement urbain.

COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRES

Communes, EPCI-FP

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Région PACA

INTERVENTIONS	DOMAINES	TYPES	EXEMPLES
	<ul style="list-style-type: none"> Logements Développement économique Risques naturels et technologiques Gestion foncière durable Protection et valorisation des espaces agricoles et des espaces naturels remarquables (à titre subsidiaire) 	<ul style="list-style-type: none"> Ingénierie foncière : aide à l'anticipation de stratégies foncières, négociations avec les propriétaires et portage foncier Ingénierie réglementaire et juridique Ingénierie administrative Ingénierie de projet en tant que maître d'ouvrage sur des opérations de programmation d'ensemble ou de production de logements 	<ul style="list-style-type: none"> Guillestre : acquisitions foncières pour le compte de la commune en vue de la construction en centre-bourg de logements locatifs sociaux Baratier : acquisition d'une unité foncière en cœur de village pour réaliser un projet mixte de logements et d'équipements publics. Gap : acquisition de l'ensemble d'un îlot en cœur de ville en vue de sa restructuration pour réaliser du commerce, des logements, et des équipements. Embrun : acquisition d'une ancienne colonie de vacances et accompagnement de la commune dans la définition du projet d'aménagement.

MODALITÉS D'INTERVENTION

Conventionnement (<https://www.epfprovencealpes.fr/le-principe-de-conventionnement/>)

Ce conventionnement détermine :

Les objectifs généraux et spécifiques de l'intervention / Les engagements réciproques des parties / Les périmètres concernés / Les démarches de définition du projet à conduire / Les outils d'intervention foncière envisagée et leurs modalités de mise œuvre / Les conditions de gestion et de traitement éventuel des biens acquis / La durée des conventions / Les conditions de détermination des engagements financiers / Les conditions de revente.

STATUT

L'EPF Provence-Alpes-Côte d'Azur est un Établissement Public d'Etat, à caractère industriel et commercial (EPIC) (art. L 123-1 et suivants du code de l'urbanisme)

CONTACT

EPF PACA
Immeuble Le Noailles - 62/64 La Canebière - CS 10474
13207 Marseille Cedex 01

☎ 04.96.11.70.00

Pour en savoir plus : <https://www.epfprovencealpes.fr>

MISSIONS

Conseils techniques, juridiques et financiers. Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le lancement et la réalisation des projets dans de nombreux domaines et accès à des accords-cadres (télécommunication, sel de déneigements, équipements de voirie, ...).

COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRES

Communes et EPCI-FP, sous condition d'adhésion

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Hautes-Alpes

INTERVENTIONS	DOMAINES	TYPES	EXEMPLES
	<ul style="list-style-type: none"> Assainissement collectif / non collectif Eau potable Espaces naturels, sites et itinéraires Bâtiments publics : construction, réhabilitation Énergie : réhabilitation thermique ; économie d'énergie ; production d'énergies renouvelables électriques et thermiques Commande publique/groupement d'achat Développement numérique Voirie : aménagement/ gestion et exploitation de la voirie ; Foncier/gestion du domaine public/ classement de voirie 	<ul style="list-style-type: none"> Conseil amont, expertise technique et ingénierie de projet : <ul style="list-style-type: none"> étude de faisabilité : analyse des contraintes, réalisation de pré-diagnostics, ... AMO pour un accompagnement technique et administratif pour la réalisation d'un projet, Assistance à la gestion et à l'exploitation des ouvrages et réseaux d'eau potable et d'assainissement Ingénierie administrative. Assistance pour : <ul style="list-style-type: none"> la rédaction de cahiers des charges pour le recrutement de prestataires la rédaction d'actes administratifs et de marchés d'études et de travaux Ingénierie financière : plan de financement et aide au montage de dossiers de demandes de subventions Ingénierie réglementaire, juridique, et assurancielle 	<ul style="list-style-type: none"> Schéma directeur d'eau potable et de défense incendie de Puy Saint-Pierre Schéma directeur d'eau potable et d'assainissement d'Ancelle Assainissement collectif du hameau de Montama Haut à Saint-Julien-en-Beauchêne Plan de financement du projet de centre multi-activités de Puy Saint Vincent Bâtiment à énergie positive des services publics de Chabottes Extension de l'école de Pelleautier Réseau de chaleur de Val des Près Grappe photovoltaïque (sol et toiture) de la communauté de communes du Champsaur-Valgaudemar Microcentrale hydraulique de la commune des Orres Confortement d'un pont à Saint Julien en Beauchêne Aménagement et mise en sécurité de voirie à Crots Aide à la rédaction des actes de servitudes de la commune de Fouillouse

MODALITÉS D'INTERVENTION

Deux niveaux possibles :

- adhésion : la cotisation annuelle d'adhésion est calculée en fonction du nombre d'habitants DGF de la commune ou de la communauté de communes et des thématiques retenues. Elle donne droit à :
 - de l'information et des conseils dans chacun de ces domaines
 - l'accès à la plateforme de dématérialisation des marchés publics
 - un coût préférentiel pour la publicité des marchés publics auprès du journal local
 - la centrale d'achat
- des prestations complémentaires facturées au coût réel

STATUT

Établissement public administratif (art. L 5511-1 du CGCT)

CONTACT

Hôtel du Département
Place Saint-Arnoux
CS 66005
05008 GAP

✉ accueil@it05.fr

☎ 04.86.15.33.00

Pour en savoir plus : <https://www.hautes-alpes.fr/5100-ingenierie-territoriale-it05-.htm>

MISSIONS

Fédérer les domaines nordiques des Alpes du Sud, faire la promotion de la filière et des activités nordiques et de pleine nature sur le massif.

COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRES

Communes, intercommunalités, département, région

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Hautes-Alpes, Alpes de Haute-Provence et Alpes-Maritimes

INTERVENTIONS	DOMAINES	TYPES	EXEMPLES
	<ul style="list-style-type: none"> • Activités nordiques • Activités de pleine nature. • Tourisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil amont : études des attentes clientèles (touristes / locaux), de l'offre, analyse FFOM (force / faiblesse / opportunité / menace), mise à disposition de données... • Ingénierie de projet : aide au développement d'activités (pour habitants et touristes) ou de services sur un territoire... • Ingénierie financière : élaboration de budgets prévisionnels et proposition de modèles économiques... • Ingénierie réglementaire et juridique : mise à disposition de supports relatifs à la législation des activités nordiques. Conseils • Ingénierie de concertation : organisation de temps d'échanges avec les acteurs de la filière • Assistance à la gestion et à l'exploitation : Analyse des données (chiffre d'affaires, fréquentation), conseil sur l'organisation matérielle et humaine de la structure, aide à la mise en place d'une solution de billetterie numérique 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil pour le développement tout public (touristes & habitants) et la gestion du site nordique de la Draye. • Définition d'un nouveau positionnement tarifaire (journée, séjours, saison) et harmonisation des tarifs sur le massif. • Réalisation d'une étude auprès des pratiquants des activités nordiques puis mise en place d'une contribution volontaire. • Déploiement d'une solution de billetterie numérique et de vente en ligne commune aux domaines du massif • Conseils aux sites pour le déploiement d'activités pour les visiteurs ou habitants : fat bike, animations biathlon, Bia'sket... • Pilotage de la tournée « Festi'Nordic » (promotion de l'événement, mise à disposition de matériel, soutien logistique) • Communication publique et valorisation des 28 sites nordiques des Alpes du Sud (Nordic Mag, site internet...) • Organisation de journées de rencontres et de formations pour les professionnels de la filière. • Bilan annuel global des forfaits vendus et prospective, analyses statistiques spécifiques à chaque domaine

MODALITÉS D'INTERVENTION

Adhésion de la collectivité

Pour un gestionnaire de site nordique : 400€ + 200€/site nordique payant (coût annuel)

Pour un gestionnaire d'activités de pleine nature : 400€ + part variable (200€ à 1200€) en fonction du nombre habitants sur la collectivité (coût annuel)

Prestations sur mesure (le budget dépend de la nature de l'accompagnement, l'association n'a pas vocation à réaliser des profits)

STATUT

Association

CONTACT

Nordic Alpes du Sud
Pôle Roche André
Route de la Croix de Bretagne
05100 VILLARD-SAINT-PANCRACE

✉ direction@nordicalpesdusud.com

☎ 04.92.20.15.09 - 06.14.86.24.48

Pour en savoir plus : <https://www.nordicalpesdusud.com/>



OFFICE NATIONAL DES FORÊTS - SERVICE DE RESTAURATION DES TERRAINS DE MONTAGNE - ONF-RTM



MISSIONS

Au sein de l'ONF, le service RTM est un service spécialisé dans la prévention des risques naturels en montagne : avalanches, mouvements de terrains, chutes de blocs, crues torrentielles...

COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRES

Communes, EPCI-FP

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Hautes-Alpes

INTERVENTIONS	DOMAINES	TYPES	EXEMPLES
	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance et observation des phénomènes naturels • Ouvrages de protection • Gestion de crise 	<ul style="list-style-type: none"> • Expertise technique : observation et amélioration des connaissances ; étude pour des travaux de protection ; appui à la gestion de crise • Conseil amont : mise à disposition de données (dont base événements) ; aide à la programmation de travaux ; appui en matière d'organisation vis-à-vis des risques • Ingénierie administrative : conseils pour la gestion des procédures en lien avec les travaux ; appui à la rédaction de cahier des charges • Ingénierie de projet : assistance à maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre pour des travaux de protection • Assistance à la gestion et à l'exploitation des ouvrages de protection 	<ul style="list-style-type: none"> • Protection contre les crues : maîtrise d'œuvre des travaux de confortement des digues sur le torrent de la Pisse à Réallon. Étude de dangers du système d'endiguement du Fournel à l'Argentière • Maîtrise des glissements de terrain : maîtrise d'œuvre des travaux de drainage du glissement de la Bellotte à Embrun • Gestion du risque d'avalanche : conception et projet des barrières pare-congères – RD1091 – la traverse. Gestion des boisements paravalanches au Chazelet • Protection contre les chutes de blocs : maîtrise d'œuvre des travaux de pose de filets pare-blocs sur Abriès. Étude de l'aléa et dimensionnement d'un merlon pare-blocs sur Châteauroux-les-Alpes.

MODALITÉS D'INTERVENTION

Deux types d'intervention :

- missions d'intérêt général financées par le MTE : appui technique de premier niveau en matière de prévention et de gestion intégrée des risques naturels (gratuit – appui à la demande du Préfet)
- prestations complémentaires facturées au coût réel (prestations dans le domaine concurrentiel)

STATUT

Établissement public à caractère industriel et commercial

CONTACT

ONF
5 rue des Silos
05000 GAP

✉ rtm.gap@onf.fr

☎ 04.92.53.61.12

Pour en savoir plus : <https://www.onf.fr/onf/onf-agit/+1b::proteger-les-forets-et-agir-pour-lenvironnement.html>



PARC NATIONAL DES ÉCRINS - PNE



MISSIONS

Contribuer à la politique de protection du patrimoine naturel, culturel et paysager, soutenir et développer toute initiative ayant pour objet la connaissance et le suivi du patrimoine naturel, culturel et paysager, concourir à la politique d'éducation du public, à la connaissance et au respect de l'environnement.

COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRES

Communes ayant adhéré à la charte du parc (90 % des communes de l'aire optimale) promulguée par décret en Conseil d'État du 28 décembre 2012 (JORF du 30 décembre 2012)

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

L'aire optimale d'adhésion à la charte du parc qui concerne 38 communes des Hautes-Alpes et 16 de l'Isère

INTERVENTIONS	DOMAINES	TYPES	EXEMPLES
	<ul style="list-style-type: none"> Patrimoine naturel, culturel, vernaculaire Développement des équipements pastoraux Animations, événementiel en lien avec la nature Paysages Tourisme Urbanisme Aménagement d'espaces publics, cadre de vie 	<ul style="list-style-type: none"> Ingénierie amont : rédaction de porter à connaissance pour plans, programmes et projets d'aménagement Ingénierie de projet : aide à la définition de commande, de cahier des charges, suivi d'étude Ingénierie de concertation : organisation d'ateliers, de formations 	<ul style="list-style-type: none"> Mission de programmation pour la valorisation du site de Giberney et la requalification du chalet hôtel Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la valorisation de l'aire d'accueil de la fontaine de Réotier, les travaux d'aménagement de l'entrée d'Aspres Les Corps Expertise patrimoniale au Forest d'Orcières Restauration de bâtiments à Entre les Aygues, à Vallouise

MODALITÉS D'INTERVENTION

- pour les communes : avoir adhéré à la Charte du Parc par délibération du conseil municipal
- pour un EPCI-FP : avoir sur son territoire des communes qui ont adhéré à la charte du parc
- appui technique gratuit, périmètre d'intervention proposé par le PNE

Pour en savoir plus : <https://www.ecrins-parcnational.fr/>

STATUT

Établissement public à caractère administratif qui dépend du Ministère de la transition écologique (créé par le décret n° 73-378 du 27 mars 1973)

CONTACT

Domaine de Charance, 05000 Gap • Briançon : Place Médecin Général Blanchard • Châteauroux-les-Alpes : Les Aubergeries • Saint-Jean-Saint-Nicolas : Pont-du-Fossé • La Chapelle-en-Valgaudemar : Ancien Asile Saint-Paul • Le Bourg-d'Oisans : 120 rue Gambetta	☎ 04 92 40 20 10 04 92 21 42 15 04 92 43 23 31 04 92 55 95 44 04 92 57 11 11 04 76 80 00 51	✉ info@ecrins-parcnational.fr brianconnais@ecrins-parcnational.fr embrunais@ecrins-parcnational.fr champsaur@ecrins-parcnational.fr valgaudemar@ecrins-parcnational.fr oisans@ecrins-parcnational.fr
---	---	--



PARC NATUREL RÉGIONAL DES BARONNIES PROVENÇALES - PNRBP



MISSIONS

Asseoir un développement économique et social du territoire, tout en préservant et valorisant le patrimoine naturel, culturel et paysager

COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRES

Pour les Hautes-Alpes, 32 Communes adhérentes à la charte du parc, une ville porte (Veynes), ainsi que la communauté de communes du Sisteronais-Buech, Communes, EPCI-FP adhérents à IT05

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Le périmètre de la charte du parc, sur les départements de la Drôme et les Hautes-Alpes

INTERVENTIONS	DOMAINES	TYPES	EXEMPLES
	<ul style="list-style-type: none"> • Paysage, environnement et gestion de l'espace • Transition énergétique • Agriculture • Risques naturels • Éducation au territoire • Préserver, connaître, valoriser les patrimoines • Tourisme durable et activités de pleine nature • Vie culturelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil amont : aide à la définition des enjeux en termes de patrimoines culturels et d'une stratégie patrimoniale ; étude de potentiel de développement des énergies renouvelables • Ingénierie administrative : appui des collectivités pour répondre aux appels à projets, et appui à la commande publique • Expertise technique et ingénierie de projet : mission d'assistance conseil auprès des communes sur la réhabilitation et la valorisation de certains patrimoines et aménagement. Accompagnement à la modernisation de l'éclairage public (dans le cadre de la labellisation Réserve Internationale de Ciel Etoilé) Expertise environnementale, paysagère (à venir), eau (à venir) • Ingénierie de la concertation : animation des sites Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire des patrimoines bâtis de Rosans • Plan Pastoral de Territoire des Baronnies provençales (seulement dans la Drôme), mais animateur PAEC en partenariat avec la CA 05 • Animation Sites Natura 2000 (seulement dans la Drôme, dans le 05 = SMIGIBA) • Etat des lieux des productions, consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre • Développer une énergie renouvelable à partir du bois des Baronnies provençales • Dispositifs anti-évaporation sur les impluviums, cabane pastorale mobile

MODALITÉS D'INTERVENTION

Adhérer à la Charte du Parc, et verser une cotisation au syndicat mixte.

STATUT

Syndicat mixte ouvert (art. L5721-1 à L5721-9 du CGCT, et art L3331- à L333-4 du code de l'Environnement)

CONTACT

Adresse postale :
575 route de Nyons
26510 SAHUNE

✉ smbp@baronnies-provencales.fr

☎ 04.75.26.79.05

Pour en savoir plus : <https://www.baronnies-provencales.fr/>



PARC NATUREL RÉGIONAL DU QUEYRAS - PNRQ



MISSIONS

Asseoir un développement économique et social du territoire, tout en préservant et valorisant le patrimoine naturel, culturel et paysager

COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRES

Les 10 communes adhérentes à la charte du parc, ainsi que la Communauté de communes du Guillemois-Queyras

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Périmètre de la charte du parc, sur les Hautes-Alpes

INTERVENTIONS	DOMAINES	TYPES	EXEMPLES
	<ul style="list-style-type: none"> Biodiversité Écotourisme Activités de pleine nature Développement économique Éducation au territoire et à l'environnement Animations, événementiel autour de la nature Eau, risques naturels Agriculture et forêt Énergie Médiation pastorale Coopération transfrontalière avec l'Italie Urbanisme, Paysage et Patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> Conseil amont : participation à l'élaboration de projets de territoires Ingénierie administrative : appui à la formalisation de demandes de subventions Expertise technique et ingénierie de projet : conseil architectural et paysager auprès des porteurs de projets publics et privés Ingénierie de la concertation : informer et sensibiliser habitants et visiteurs aux enjeux portés par le Parc, médiation et aide au soutien au pastoralisme dans un contexte de prédation 	<ul style="list-style-type: none"> Agriculture : travail multi partenarial sur l'alimentation Risques naturels : travail avec les communes sur la question de la prévention des risques, animations au Pas de l'Ours Médiation pastorale et bonnes pratiques en montagne : renforcement de la présence dans le secteur des Lacs Foréant et Egorgéou à Abriès-Ristolas Animation de sites Natura 2000 Activités de Pleine Nature : dialogue territorial pour la pratique de l'escalade Vallons des Pelouses à Ceillac, Simoust à Guillestre, installation de panneaux pour l'eau vive, éco-compteurs Conduite d'actions expérimentales ou innovantes : réflexion autour du tourisme 4 saisons et de la réhabilitation des stations de ski Participation à l'élaboration des documents d'urbanisme, en accompagnement des communes

MODALITÉS D'INTERVENTION

Le champ d'action du syndicat mixte est limité au territoire des communes adhérentes (avec co-titisation), des communes de la réserve de biosphère et des sites Natura 2000 animés par le PNRQ. Prestation payante pour l'entretien des sentiers communaux.

STATUT

Syndicat mixte ouvert (art. L5721-1 à L5721-9 du CGCT, et art. L333-1 à L333-4 du code de l'Environnement)

CONTACT

3580 route de l'Izoard
05350 ARVIEUX

✉ pnrq@pnr-queyras.fr

☎ 04.92.46.88.20

Pour en savoir plus : <https://www.pnr-queyras.fr>

MISSIONS

Missions de service public contribuant en priorité à la protection des espaces agricoles, naturels et forestiers et à la transparence du marché foncier rural.

COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRES

Communes principalement, EPCI-FP

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Région PACA, dans les zones agricoles et naturelles

INTERVENTIONS	DOMAINES	TYPES	EXEMPLES
	<ul style="list-style-type: none"> Agriculture (installations agricoles et restructurations foncières) Préservation des terres agricoles Protection des ressources naturelles (espaces pastoraux, zones humides, eau, forêt...) Aménagement du territoire et développement local 	<ul style="list-style-type: none"> Conseil amont : connaissance territoriale de la structure foncière et des dynamiques agricoles. Aide à la définition d'une stratégie foncière rurale Ingénierie foncière : évaluation foncière, négociation et animation foncière, portage foncier (stockage), accompagnement des procédures biens sans maître Ingénierie de la concertation Assistance à la gestion et à l'exploitation : gestion locative des propriétés agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> 63 communes des Hautes-Alpes dotées d'une convention de surveillance Conventions de stockage avec 10 communes (160 ha de réserve foncière dédiée à l'installation, la restructuration foncière, l'aménagement du territoire) 10 installations hors cadre familial/an dans le 05

MODALITÉS D'INTERVENTION

Deux niveaux possibles :

- obligations légales d'information : bilan tous les 6 mois des ventes en zones agricole et naturelle sur le territoire communal (gratuit)
- prestations rémunérées de différents types (avec conventionnement) :
 - surveillance des notifications de vente au fil de l'eau pour envisager une préemption
 - projet : installation agricole, constitution de réserve foncière, restructuration parcellaire
- concours technique pour la mise en œuvre d'opérations foncières (art L.141-5 et R. 141-2 du code rural et de la pêche maritime) : prestation rémunérée au résultat

STATUT

Société Anonyme sans but lucratif à conseil d'administration, constitué de 3 collèges dont un représentant des collectivités (art. L 141-1 et suivants du CRPM)

CONTACT

Les Pervenches
8 avenue Jean Jaurès
05000 GAP

✉ dds05@safer-paca.com

☎ 04.88.78.00.05

Pour en savoir plus : <http://www.safer-paca.com>

MISSIONS

Acteur de l'économie sociale et solidaire, intervention pour l'amélioration des conditions d'habitat des populations défavorisées, fragiles et vulnérables et pour la revitalisation des bourgs et quartiers dégradés.

COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRES

Communes et EPCI-FP

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Hautes-Alpes

INTERVENTIONS	DOMAINES	TYPES	EXEMPLES
	<ul style="list-style-type: none"> Habitat / logement : <ul style="list-style-type: none"> Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) Production d'habitat d'insertion gestion locative sociale Réhabilitation/rénovation de bâtiment Animation 	<ul style="list-style-type: none"> Conseil amont : aide à la conception de politiques publiques relatives à l'amélioration de l'habitat (études) Ingénierie de projet : <ul style="list-style-type: none"> études de faisabilité technique (réhabilitation, rénovation énergétique etc), maîtrise d'œuvre pour le suivi animation des OPAH, aide à la déclinaison opérationnelle des politiques publiques (animation d'actions) Expertise technique : diagnostics énergétiques (bâtiment communaux), constats de décence Ingénierie financière : étude de faisabilité financière (bâtiment communaux), identification des sources de financement Ingénierie de concertation 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'études préalables et pré-opérationnelles d'OPAH (Veynes, Communauté des communes du Pays des Ecrins, CC Laragnais, Buëch/Dévoluy...) Suivi animation d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (Guillestre, CC Laragnais, CC Champsaur...) Suivi animation d'opérations de réhabilitation de façades, toitures, patrimoine (30 communes référentes environ) Aide à la réhabilitation et la gestion du parc de logements communaux Maîtrise d'œuvre réhabilitation logements communaux

MODALITÉS D'INTERVENTION

Prestations payantes réalisées soit dans le cadre de marchés publics soit par l'intermédiaire d'un conventionnement avec la collectivité.

STATUT

Association loi 1901. 1^{er} acteur associatif du secteur de l'amélioration de l'habitat dont les activités sont reconnues service social d'intérêt général. Le mouvement SOLIHA est issu de la fusion de PACT et HABITAT & DEVELOPPEMENT

CONTACT

Les Fauvettes II , 2^e étage
1 rue des Marronniers
05000 GAP

✉ contact.hautesalpes@solhia.fr

☎ 04.92.51.53.34

Pour en savoir plus : <https://adapt.solihia.fr/agence/solihia-hautes-alpes/>
<https://www.solihia.fr/collectivites-locales> - <http://alpesdusud.solihia.fr>



SYNDICAT MIXTE D'ÉNERGIE DES HAUTES-ALPES TERRITOIRES D'ÉNERGIE HAUTES-ALPES - SyME05



MISSIONS

Depuis le 01/01/2012, le SyME 05 est l'Autorité Organisatrice de la Distribution Publique d'Électricité sur le territoire des communes membres. Ses missions se sont élargies vers d'autres réseaux et en lien avec la transition énergétique.

COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRES

159 communes des Hautes-Alpes, adhérentes au syndicat

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Hautes-Alpes

INTERVENTIONS	DOMAINES	TYPES	EXEMPLES
	<ul style="list-style-type: none"> Électricité Éclairage public, Communications électroniques (fibre, télécom) Réseaux de chaleur Recharge des véhicules électriques Rénovation énergétique des bâtiments Production d'énergies renouvelables : solaire thermique et solaire photovoltaïque, hydraulique, éolienne, valorisation de la biomasse. 	<ul style="list-style-type: none"> Ingénierie de projet : réalisation d'unités de production et distribution de chaleur; aide à la gestion énergétique des bâtiments Conseil amont : réalisation de diagnostics d'éclairage public ; aide à l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU) : pré chiffrage des coûts d'extension des réseaux et estimation des futures taxes d'aménagement à recouvrir (guichet urbanisme) Ingénierie administrative : conseil et assistance aux communes, mandat de maîtrise d'ouvrage, montage des dossiers Ingénierie de concertation Ingénierie financière : conseil recherche de financements, négociation avec les opérateurs nationaux de communication pour contribution au financement de travaux 	<ul style="list-style-type: none"> SAINT-JEAN-SAINT-NICOLAS : construction et exploitation d'un réseau de chaleur relié à une chaudière bois permettant le raccordement à minima de 5 bâtiments communaux, autour de la place de la mairie. agent de contrôle assermenté pour le contrôle des devis ENEDIS/EDF : prestation gratuite pour les communes électrification de sites isolés (gîtes communaux) construction et exploitation de centrales photovoltaïques et centrales de petite hydroélectricité

MODALITÉS D'INTERVENTION

Adhésion gratuite et obligatoire des communes au syndicat :

- l'adhésion donne droit à un accompagnement gratuit sur la distribution d'électricité
- les prestations dans le domaine des réseaux d'éclairage public sont facturées au réel
- un conventionnement spécifique pour le bouquet transition énergétique (rénovation énergétique ...) avec prestations rémunérées

STATUT

Syndicat de communes à vocation multiple (créé par AP n° 05.2018.01.17.006 du 17 janvier 2018)

CONTACT

4, rue du Paradisier
05160 SAVINES-LE-LAC

✉ secretariat@syme05.fr

☎ 04.92.44.39.00

Pour en savoir plus : <http://www.syme05.fr>



CATALOGUE DÉPARTEMENTAL DES RESSOURCES D'INGÉNIERIE LOCALE PARTENAIRES DE L'ANCT

INDEX PAR DOMAINE *(quelques regroupements et simplifications ont été effectués pour faciliter la recherche)*

	Page		Page
Activité pleine nature et nordique	14, 18	Habitat logement	6, 7, 12, 20
Agriculture, alimentation	5, 9, 17, 18, 19	Industrie	10
Animation	16, 18, 20	Mobilité	7
Assainissement	13	Numérique, communications électroniques	10, 11, 13, 21
Aménagement espaces publics	8, 16	Patrimoine (naturel culturel vernaculaire)	16, 17, 18
Aménagement du territoire	10, 11, 19	Planification territoriale	7, 8
Bâtiments publics (construction, rénovation)	8, 13, 21	Pastoralisme	9, 18
Biodiversité	18	Protection des paysages	7, 16, 17, 18
Commerce	10	Prospective	7
Commande publique	13	Rénovation, revitalisation des centres bourgs	8
Electricité (dont recharge véhicules électriques)	21	Risques naturels, technologiques	12, 15, 17, 18
Energie	13, 18, 21	Réseaux de chaleur	21
Eclairage public	21	Transition écologique, énergétique, environnementale	7, 11
Espaces et ressources naturels	12, 13, 19	Tourisme (économie touristique)	5, 10, 14, 16, 17, 18
Economie	5, 7, 11, 12, 18	Urbanisme	7, 8, 9, 16, 18
Environnement	9, 17	Vie culturelle	17
Eau	9, 13, 18	Voiries	13
Foncier	7, 9, 12, 13		
Forêt	18		
Formation, éducation, apprentissage	10, 11, 17, 18		
Gestion de crise	15		



INDEX PAR TYPE D'INTERVENTION

	<i>Page</i>
<i>Conseil amont</i>	5, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21
<i>Ingénierie de concertation</i>	5, 7, 9, 10, 14, 16, 17, 19, 20, 21
<i>Ingénierie administrative</i>	8, 11, 12, 13, 15, 17, 18, 21
<i>Ingénierie de projet</i>	5, 7, 8, 11, 12, 14, 15, 16, 20, 21
<i>Ingénierie foncière</i>	7, 9, 12, 19
<i>Ingénierie règlementaire et juridique</i>	7, 12, 13, 14
<i>Ingénierie financière</i>	5, 13, 14, 20, 21
<i>Expertise technique</i>	9, 10, 11, 15, 17, 18, 20
<i>Assistance à la gestion et à l'exploitation</i>	13, 14, 15, 19



REMERCIEMENTS

Ce catalogue des ressources d'ingénierie locale partenaire de l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a été élaboré par la DDT des Hautes-Alpes pour le compte de la délégation territoriale de l'ANCT, en lien avec les organismes répertoriés.

L'élaboration de chacune des fiches a été l'occasion d'échanges riches et constructifs avec chaque partenaire. Aussi, la DDT remercie chaleureusement chaque structure pour sa disponibilité et son implication.

Comme précisé dans la fiche introductive, ce catalogue est appelé à évoluer et à s'enrichir au fil du temps. Pour toute proposition de mise à jour ou de complément, merci de contacter la délégation territoriale de l'ANCT à l'adresse suivante : ddt-contact-anct@hautes-alpes.gouv.fr